

À LA BARRE PEINE PERDUE ?

Au Tribunal

Nous avons besoin de pouvoir utiliser les **micros** qui sont à disposition lors des audiences (juge, procureur, avocats de la partie civile et de la défense, la barre et le greffier), et de **diffuser le son** via les **enceintes** sur place.

Nous avons besoin également de pouvoir accéder à la salle d'audience **au moins 3 heures avant la représentation** svp.

Hors Tribunal

- Besoin de 5 praticables de 2 mètres par 1 mètre et de 40 cm de hauteur, avec jupes. Et avec 3 marche-pieds.
- Besoin de 4 tables idéalement de 140/70 (hauteur 75 cm).
- Besoin de 9 chaises.
- Besoin d'un micro avec pied de micro et de 3 micros avec socle sur table. Préférence pour des micros HF (sans fils).

Besoin d'un système de diffusion avec enceintes dans la salle.

- Jauge 150 personnes max.